



INVENTAIRE DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

HUB SAFE

ANNEE DE REFERENCE 2013



SOMMAIRE

1 – Objet du rapport	3
2 – Descriptif d'HUB SAFE et périmètre d'étude	3
3 – Inventaire Des Sources d'émissions d'HUB SAFE	6
3.1 Inventaire des émissions	6
3.2 – Les sources d'émissions directes	6
3.3 – Les sources d'émissions indirectes associées à l'énergie.....	6
4 – Bilan des émissions	6
5 – Nos actions pour limiter ces émissions.....	8
5.1. Les actions de réduction de consommation d'énergie	8
5.2. Les actions de réduction concernant les émissions de véhicules ..	9
Optimiser les déplacements de nos salariés	9
Réduire les cas de recours à la voiture individuelle.....	10
5.3. Les actions de communication et de sensibilisation.....	10
ANNEXES.....	11

1 – Objet du rapport

Le présent rapport est effectué par :

HUB SAFE

Société par actions simplifiée au capital de 2 537 000,00€
Siret 411 381 00039 – APE 8010Z
Continental Square 1, 1 Place de Londres
95726 Roissy CDG

Représenté par :

Monsieur Christophe CALMES en qualité de Président d'HUB SAFE

Projet dirigé et piloté par :

Madame Sandrine MOINET, en qualité de Responsable des Ressources Humaines et de RSE.

Objet du rapport :

Ce rapport est établi dans le cadre de la démarche de comptabilisation des émissions atmosphériques de la société HUB SAFE. Les sources d'émissions concernées sont les véhicules de services et la consommation en électricité dans les locaux d'HUB SAFE situés à Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Le présent rapport est le premier réalisé par HUB SAFE et comprend l'année 2013 comme année de référence.

Documents de référence :

Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 Juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE). Version 2 – Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre d'Aéroports de Paris SA.

2 – Descriptif d'HUB SAFE et périmètre d'étude

HUB SAFE est une société du groupe Aéroports de Paris. Anciennement Alyzia Sûreté, elle a été créée en 2003, et est devenue un acteur majeur et incontournable du secteur de la sûreté aérienne et aéroportuaire sur les plateformes de Paris - Charles de Gaulle, Paris - Orly et de Paris - Le Bourget.



En tant que filiale à 100% d'Aéroports de Paris, HUB SAFE garantit le suivi de la politique générale du groupe, dans les domaines économiques, sociaux et de qualité.

L'appartenance au groupe Aéroports de Paris et la présence sur les plateformes parisiennes permettent à HUB SAFE d'être une entreprise de référence de haut niveau. Le professionnalisme dans l'exécution des prestations, conjugué à la culture du service au client et la gestion humaine sont des valeurs qui permettent à HUB SAFE de garantir sa stabilité et sa pérennité.

Depuis 2006, HUB SAFE emploie près de 1300 salariés rattachés à sept sites d'exploitation, pour un chiffre d'affaires de 66,39 millions d'euro (chiffre 2013).

HUB SAFE intervient sur les plateformes parisiennes pour les missions de sûreté suivantes :

- Contrôle d'accès et inspection filtrage des passagers et des bagages cabines, des personnels, des navigants et des effets transportés sur les terminaux Sud d'Orly et 1 et 3 de Roissy CDG / 900 agents
- Contrôle d'accès et inspection filtrage des personnels et des effets transportés, des navigants et des véhicules sur les Postes d'accès Routier d'Orly, Roissy CDG et Le Bourget/ 350 agents
- Détection d'explosif par des équipes cynotechniques sur Orly et Roissy CDF / 45 équipes.

Leader dans la recherche et la détection d'explosifs à l'aide d'équipes cynotechniques, HUB SAFE est la seule société en Europe à faire travailler les

chiens détecteurs d'explosifs sur 5 domaines d'emploi : Véhicules, locaux, bagages de soute, fournitures d'aéroports et fret.

La flexibilité d'intervention des équipes cynotechniques permet la réalisation de prestations de sécurisation en tous lieux et dans tous les domaines.

Présentes également lors de grandes manifestations internationales les équipes cynotechniques sécurisent 200. 000 bagages et 9 000 tonnes de fret par an.

HUB SAFE est le 2ème fournisseur de prestations de sûreté sur les plateformes parisiennes, et représente environ 30% du périmètre de l'activité d'Aéroports de Paris.

Son chiffre d'affaires et ses effectifs placent HUB SAFE parmi les quatre entreprises de sûreté leader en France.

De ce fait, HUB SAFE est fortement impliqué dans la profession en :

- Siégeant au bureau du SESA (Syndicat des entreprises de sûreté aérienne).
- Etant membre de la commission opérationnelle du SESA (organe technique du syndicat)
- Etant membre de la commission sociale du SESA (organe social négociant les accords de branche et les évolutions concernant la convention collective)

Cette expertise reconnue permet à HUB SAFE de représenter la profession dans des instances nationales comme la DGAC, lors de groupes de travail sur les évolutions réglementaires, ou encore le CNAPS, comme membre de la Commission Interrégionale d'agrément et de contrôle d'Ile de France.

Références professionnelles :

HUB SAFE est le 3ème fournisseur de prestations de sûreté sur les plateformes parisiennes, et représente environ 30% du périmètre de l'activité.

- Depuis 2003, HUB SAFE est présente sur les Aéroports de Paris.
- Depuis 2005, HUB SAFE réalise les missions d'inspection filtrage lors du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace.
- Depuis 2006, avec des équipes cynotechniques, HUB SAFE est présente pour le contrôle du fret auprès de sociétés comme :
 - Air France
 - Panalpina
 - Nippon Express
 - Europe Manutention
 - Chronopost

Le périmètre de l'étude est l'ensemble du parc automobile d'HUB SAFE ainsi que les locaux occupés par l'entreprise à Roissy et Orly. A savoir, le siège social de l'entreprise (Roissy) les locaux administratifs (Roissy et Orly), les locaux de chenils (Roissy et Orly), les locaux syndicaux (Roissy), les locaux du CE (Roissy et Orly), ainsi que les salles de repli de Roissy.

3 – Inventaire Des Sources d'émissions d'HUB SAFE

3.1 Inventaire des émissions

Étant une entreprise se service, les activités d'HUB SAFE ne constituent pas un nombre important d'émissions.

Les sources d'émission sont listées dans le tableau suivant, en distinguant les émissions directes et les émissions indirectes.

Emissions directes	Véhicules de service
Emissions indirectes associées à l'énergie	Consommation d'électricité

3.2 – Les sources d'émissions directes

- Les véhicules de services

HUB SAFE possède une flotte de véhicules de service au nombre de 49. Ces véhicules fonctionnent à l'Essence et au Gazole.

3.3 – Les sources d'émissions indirectes associées à l'énergie

- La consommation en électricité

Les locaux d'HUB SAFE sont alimentés en électricité par des fournisseurs externes. Le réseau électrique n'appartient pas à HUB SAFE.

4 – Bilan des émissions

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 Juillet, le tableau suivant présente les émissions en CO2 des sources d'émissions présentées précédemment (les véhicules de service, la consommation en électricité).

catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	Total (TCO2e)
Emissions directes	1	313	313
	Sous total	313	313
Emissions indirectes associées à l'énergie	2	532,4	532,4
	Sous total	532,4	532,4

Tableau simplifié de présentation loi Grenelle Environnement des émissions pour HUB SAFE

Légende

1. Véhicules de service
2. Consommation en électricité

Remarques

Hormis sa flotte de véhicule de service et sa consommation en électricité, HUB SAFE ne dispose d'aucune autre source d'émission directe, de ce fait, l'entreprise n'est pas concernée par les émissions des autres gaz.

Dans la réalisation de son inventaire de gaz à effet de serre et pour d'avantages de précisions, HUB SAFE a souhaité calculer les émissions pour chaque site indépendamment et ensuite calculer le total des émissions, l'objectif étant d'avoir plus de visibilité et de précisions.

Pour les émissions liées à la consommation de carburant, nous avons pris en compte la consommation de nos véhicules de services en Gazole et en Essence pour les sites de Roissy Charles de Gaulles (CDG) et le Bourget (LBG) d'un côté et le site d'Orly (ORY) de l'autre.

Pour les émissions liées à la consommation en électricité, nous avons pris en compte les sites de Roissy Charles de Gaulles (CDG) et Orly (ORY).

N'ayant pas de locaux propres à HUB SAFE sur le site du Bourget, et par conséquent, pas de consommation en électricité. Le site du Bourget n'est pas pris en compte dans le calcul des émissions en CO2 relatives à la consommation en électricité pour HUB SAFE.

Le tableau complet réglementaire est présenté en annexe.

Le tableau suivant décompose les émissions par site

catégories d'émissions	Postes d'émissions	CDG et LBG	Orly	Total (TCO2e)
Emissions directes	1	131	182	313
	Sous total	313	313	313
Emissions indirectes associées à l'énergie	2	326,52	205,88	532,4
	Sous total	532,4	532,4	532,4

Tableau simplifié des émissions par site

S'agissant du premier inventaire de gaz à effet de serre, HUB SAFE ne dispose pas d'éléments comparatifs par rapports aux années précédentes.

5 – Nos actions pour limiter ces émissions

Bien que les activités d'HUB SAFE soient d'origine neutre pour l'environnement (société de service), en tant qu'acteur majeur et incontournable de la sûreté aéroportuaire, l'entreprise veut se montrer sa détermination et son ambition pour la protection de l'environnement et la réduction de ces émissions.

Plan stratégique 2015 – 2017

A l'instar de la société mère Aéroports de Paris, HUB SAFE a intégré une démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et de développement durable à sa stratégie interne. L'entreprise développe depuis des années déjà des actions dans les divers domaines de la RSE (social, économique..). C'est dans cette démarche d'amélioration continue qu'HUB SAFE souhaite s'engager pleinement dans le domaine de l'environnement qui représente un enjeu de taille pour l'entreprise et la société.

HUB SAFE présente son premier inventaire de gaz à effet de serre en 2015. L'entreprise a pour ambition de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici à 2020. Pour atteindre cet objectif, HUB SAFE mets en place un plan stratégique de réduction des émissions en envisageant de nombreuses actions.

5.1. Les actions de réduction de consommation d'énergie

Etant une société de service, HUB SAFE n'a pas de grandes consommations en électricité. Nous avons pour seule consommation d'énergie, l'électricité.

Nos agents sont présents sur les plateformes aéroportuaires et n'ont pas conséquent pas de poste de travail propre avec du matériel informatique. Nos principales sources de consommations en électricité sont nos locaux administratifs et nos salles de replis au sein des aéroports.

Pour nos éclairages, nous nous équipons d'ampoules à basses consommations et nous projetons de développer courant 2015 la communication afin de sensibiliser nos équipes aux gestes simples pour économiser l'énergie (éteindre son ordinateur pendant les pauses, n'utiliser les lumières et la climatisation qu'en cas de nécessité...) notamment en instaurant une fiche pratique des bons gestes à adopter au quotidien.

5.2. Les actions de réduction concernant les émissions de véhicules

Disposant d'une flotte de 49 véhicules de service dans le cadre d'un contrat cadre avec Aéroports de Paris en partenariat avec l'entreprise Renault, HUB SAFE renouvelle tous les 3 ans son parc automobile pour acquérir des véhicules plus neufs et moins polluants.

L'entreprise a pour projet d'acquérir des véhicules de services électriques selon les conditions et modalités d'Aéroports de Paris. Le cas échéant, HUB SAFE prévoit d'acquérir des véhicules hybrides et a pour projet de lancer un appel d'offre afin de déterminer le modèle et la marque des véhicules. La réalisation de cet objectif est prévue à horizon 2017.

Par ailleurs, HUB SAFE encourage les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, en effet, nous remboursons 50% du tarif de la carte de transport de nos salariés. De plus, essentiellement utilisés sur les pistes aéroportuaires, nos véhicules de service servent aux déplacements de nos salariés en groupe. Cela permet d'éviter les déplacements individuels répétés et réduire les émissions en CO₂ de nos véhicules. Nos émissions sont passées de 138 gr pour 2013 à 121 gr pour 2014.

➤ Optimiser les déplacements de nos salariés

Afin d'optimiser les déplacements de ses salariés et ainsi réduire ses émissions, HUB SAFE s'est dotée récemment d'une solution de communication à distance. Cette solution avec téléviseur et caméra, permettant de réaliser des téléconférences accompagnées de vidéo avec 50 personnes en même temps et avec partage de documents.

En outre, la solution actuelle utilisée par HUB SAFE permet à l'ensemble des salariés disposant d'un ordinateur professionnel de procéder à des réunions en téléconférence et de partager des documents depuis cet ordinateur.

HUB SAFE en partenariat avec Aéroports de Paris a pour objectif d'installer une solution de communication plus efficace afin d'effectuer des réunions audiovisuelles à distance avec tout le Groupe Aéroports de Paris¹. La visioconférence sera

¹ Filiales ayant installé le système de communication d'Aéroports de Paris.

déployée en premier lieu au siège de l'entreprise à Roissy, puis ultérieurement selon les besoins des salariés à tous les sites.

Chaque salarié disposant d'un ordinateur professionnel pourra bénéficier de ce système de communication (visioconférence, messagerie instantanée...).

Ce projet est prévu par l'entreprise pour le premier semestre 2015 et concerne les salariés des différentes plateformes souhaitant planifier des réunions, principalement les cadres et les administratifs. Les salariés pourront également avoir recours aux différents bureaux de passage qui sont en phase d'aménagement par l'entreprise.

➤ **Réduire les cas de recours à la voiture individuelle**

Le covoiturage est une solution simple et efficace pour réduire les déplacements individuels des salariés. Pour ce faire, HUB SAFE a pour objectif d'intégrer le site internet de covoiturage d'Aéroports de Paris afin de permettre à ses salariés de bénéficier des solutions de covoitages proposées par le site internet. Ce projet sera mis en place par l'entreprise à horizon 2015 et concernera l'ensemble des salariés de l'entreprise.

HUB SAFE a également pour objectif de créer son propre site internet, afin de favoriser la communication et les échanges sur les bonnes pratiques environnementales et accompagner ses collaborateurs dans leurs déplacements quotidiens avec la présentation de l'offre de transport détaillée pour les différents lieux d'affectation des salariés, ainsi que d'autres informations nécessaires (situation des transports en communs, situation du trafic, site de covoiturage...).

5.3. Les actions de communication et de sensibilisation

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous avons décidé de réduire nos émissions et de contrôler notre consommation. Pour ce faire, nous souhaitons mobiliser l'ensemble de nos salariés et communiquer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur les thématiques et enjeux du développement durable à travers des actions de formation et de communication que nous projetons de mener pour les trois prochaines années (2015 – 2016 – 2017).

Dès 2015, nous projetons d'organiser deux fois par an, des réunions de communication avec les encadrants du personnel afin qu'ils puissent relayer les informations pratiques et actions visant à la réduction des émissions sur les différents sites. Ces informations pratiques pourront notamment être mises à disposition des salariés via le site du personnel.

ANNEXES

- Tableau récapitulatifs des émissions par catégorie.
- Tableau récapitulatifs des émissions par site.